Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande

Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise

Band: 11 (1977)

Artikel: Le Boiron : une nécropole du bronze final près de Morges (Vaud, Suisse)

Autor: Beeching, Alain

Kapitel: IV: Rites et pratiques funéraires

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835620

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

IV. RITES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES

Le catalogue des structures funéraires a montré de façon éloquente l'extrême diversité de leur organisation; au premier abord, les cas identiques semblent rares, et l'existence de groupes, de types principaux, problématique. Par l'aspect autant que par la richesse en mobilier, les tombes offrent un grand éventail rituel; cette variété, à la fois fait du BOIRON un cas particulier parmi les nécropoles de même période, et semble annoncer une certaine hétérogénéité de pratique, sinon de tendance.

Pour en dire plus, et pour faire la synthèse des descriptions précédentes, il est souhaitable d'examiner de plus près les détails funéraires pour en faire ressortir et dissocier les rites et les simples pratiques occasionnelles. (Voir tableau, illustration 11).

1. OBSERVATIONS GENERALES

Quelques observations valables pour toutes les tombes sont néanmoins possibles :

1.1. PROFONDEUR D'ENFOUISSEMENT :

Elle se situe dans la plupart des cas entre 50 et 100 cm, hormis pour les tombes XI et XVII qui sont en coffre, les tombes XIII et XXXII qui possèdent une dalle oblique et dont les sommets affleurent plus près du sol, et pour les tombes XIX 1, XXVII et XXXV qui apparaissent plus bas (la dernière vers -145 cm). Les cas de position «haute» expliquent peut-être certaines perturbations, par les travaux, de structures possédant des dalles.

1.2. REPARTITION :

Le plan que nous avons pu reconstituer et des témoignages anciens (H. MONOD de BUREN, 1926) indiquent une organisation non concertée des tombes (ni alignements, ni équidistances régulières); MONOD de BUREN précisait que chacune se situait au plus près à 2 m, au plus loin à 15 m, de la plus proche des autres tombes, et que semblaient se dégager des groupes de 3, 4 ou 5 tombes séparés par des espaces plus vastes. Cette organisation, qui eut été fort intéressante, ne se retrouve guère dans ce que nous avons pu constater.

1.3. DISTINCTION AU SOL :

Il s'agit bien de **tombes plates**, puisqu'aucun développement de structure funéraire n'est observé au-dessus des dalles supérieures. Il devait pourtant bien y avoir un signe extérieur de leur présence, puisqu'aucune ne recoupe ou se superpose à une autre, si l'on excepte le cas de l'ensemble XIX, où l'exacte superposition et la présence d'un nouveau-né évoquent un ensevelissement double.

On aurait pu penser, comme le faisait FOREL dans ses Carnets, que les nombreuses dalles verticales, obliques ou horizontales servaient de cippes ou de pierres tombales. Il s'appuyait en cela sur l'observation de la tombe XVI, où il pensait avoir trouvé la dalle sous une couche ininterrompue de sables lités, à la limite des niveaux sous-jacents. Nous avons vu en établissant la stratigraphie du site (chap. II), que cette couche 4 ne saurait en aucun cas être postérieure. Le cas peut sembler moins clair pour les dalles trouvées dans la terre végétale de surface; mais la complémentarité des observations et les profondeurs assez importantes de certaines trouvailles ne laissent place qu'à un doute très minime.

Il devait donc y avoir d'autres signes, dont la trace ne nous est pas parvenue; pieux (cimetière de MULHEIM; ROEDER, 1943), pierres ensuite dispersées, d'autres possibilités encore ? Nous n'avons aucun élément pour trancher.

1.4. TYPES ET ORDRE DES TOMBES :

La plus claire et la plus importante, mais pas forcément la plus signifiante, des coupures dans les rites du BOIRON est bien sûr celle qui distingue les **17 sépultures à inhumation** des **16 à incinération**; ces deux rites, qui correspondent à des comportements sociologiques et, peut-être, religieux opposés, posent de nombreux problèmes par leur contiguïté. Le plan (ill. 12 no 1) indique une évidente interpénétration des deux familles, avec cependant une certaine dominante des inhumations vers l'Est et des incinérations vers l'Ouest. Il appartiendra à un examen plus minutieux de compléter ces impressions.

Signalons aussi les 3 tombes particulières : XIV, qui est une dalle isolée (ainsi qu'il y en eut plusieurs autres, notamment au cours des fouilles PELICHET); XXI, dont l'absence d'ossement et de foyer rend l'attribution problématique, et XXXII, autre dalle, oblique, sans restes humains et abritant un petit bracelet de bronze. Ces structures posent de façon commune le problème de la conservation des vestiges osseux et cendreux, et celui évoqué par FOREL des cénotaphes, hypothétiques structures funéraires «votives», sans corps. Si en certains endroits (ex: LA COLOMBINE, Yonne), de tels cas se rencontrent aussi, l'explication reste douteuse. Tout au plus remarquons qu'à LA COLOMBINE, la tombe no 202 s'apparente beaucoup à la no 103, vestiges humains en moins, et qu'il s'agit dans le deuxième cas d'une tombe de très jeune enfant. Si l'on prend pour constante l'anneau et le bracelet en bronze, on retrouve des parentés avec nos tombes XIX 2 et XXXII, et cette même tombe XIX 2 et la XXX complètent l'impression qu'il peut s'agir d'autant de tombes d'enfants, dont les restes osseux se conservent probablement beaucoup moins bien (voir l'usure extrême de la plupart des ossements du site). Le cas de la tombe XXI est, lui, moins explicable, à moins qu'elle ne soit qu'une partie mal discernée d'une autre tombe (Tombe XVI, très semblable ?).

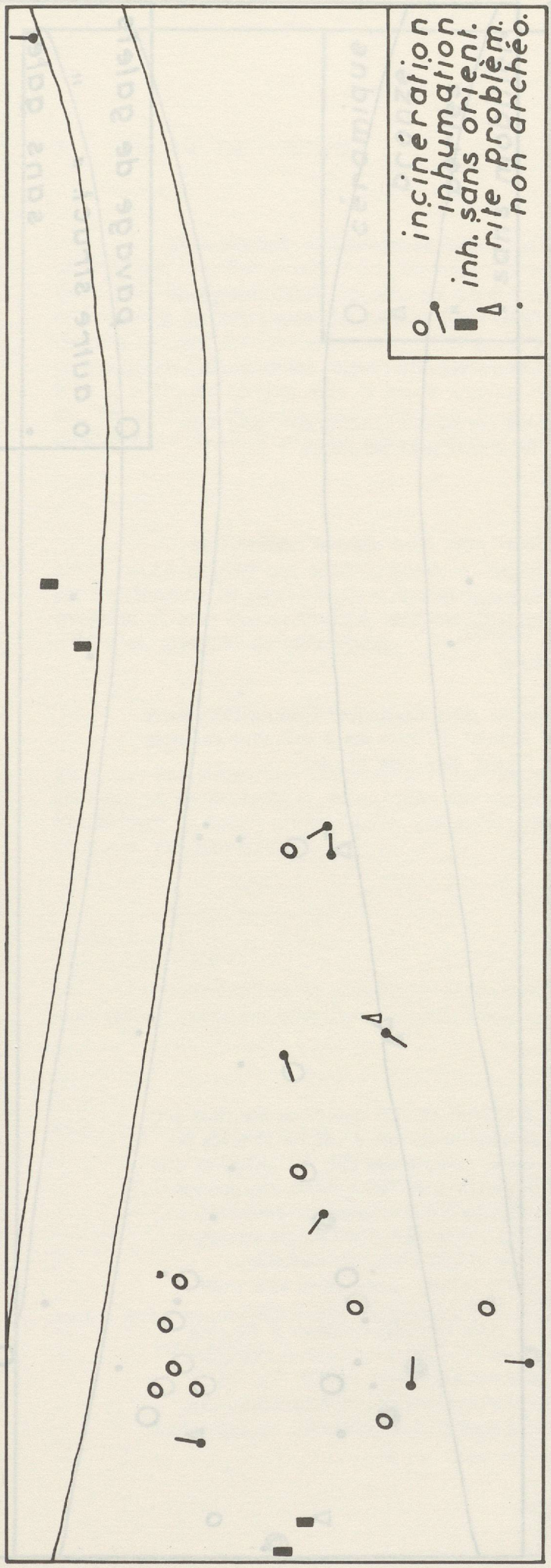

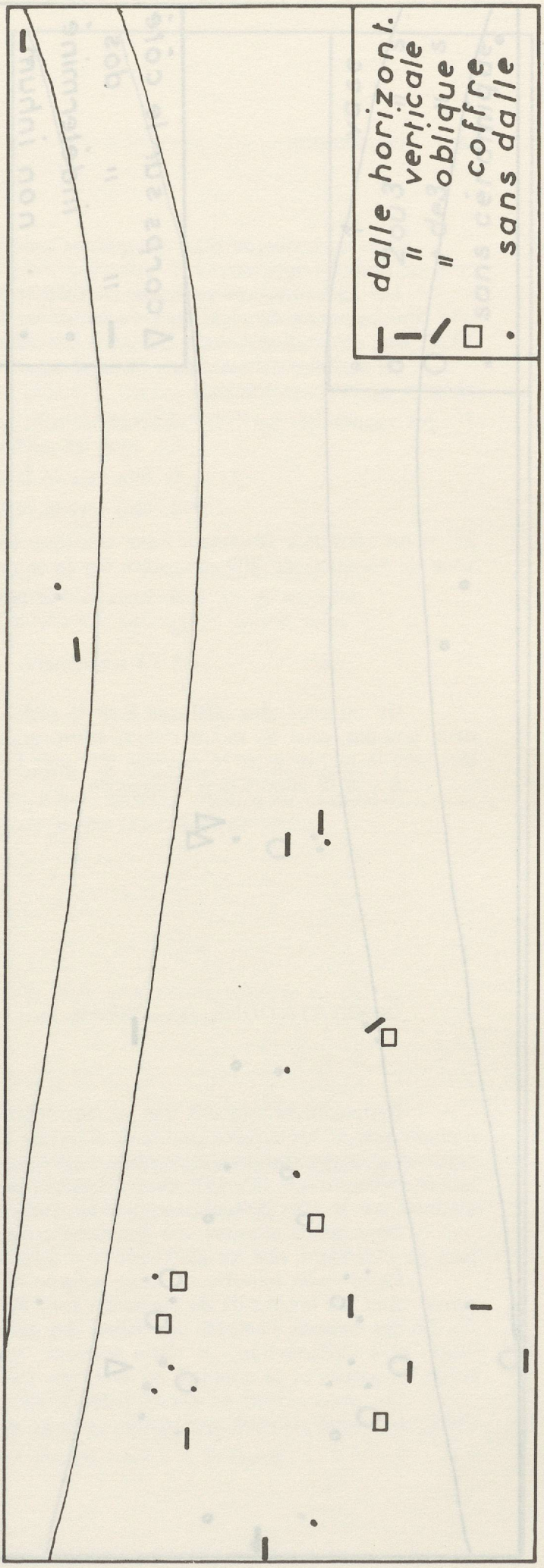

Illustration 12

1/ Plan analytique : Inhumation/incin.

2/ Plan analytique : Protection

Illustraton 13

1/ Position des corps

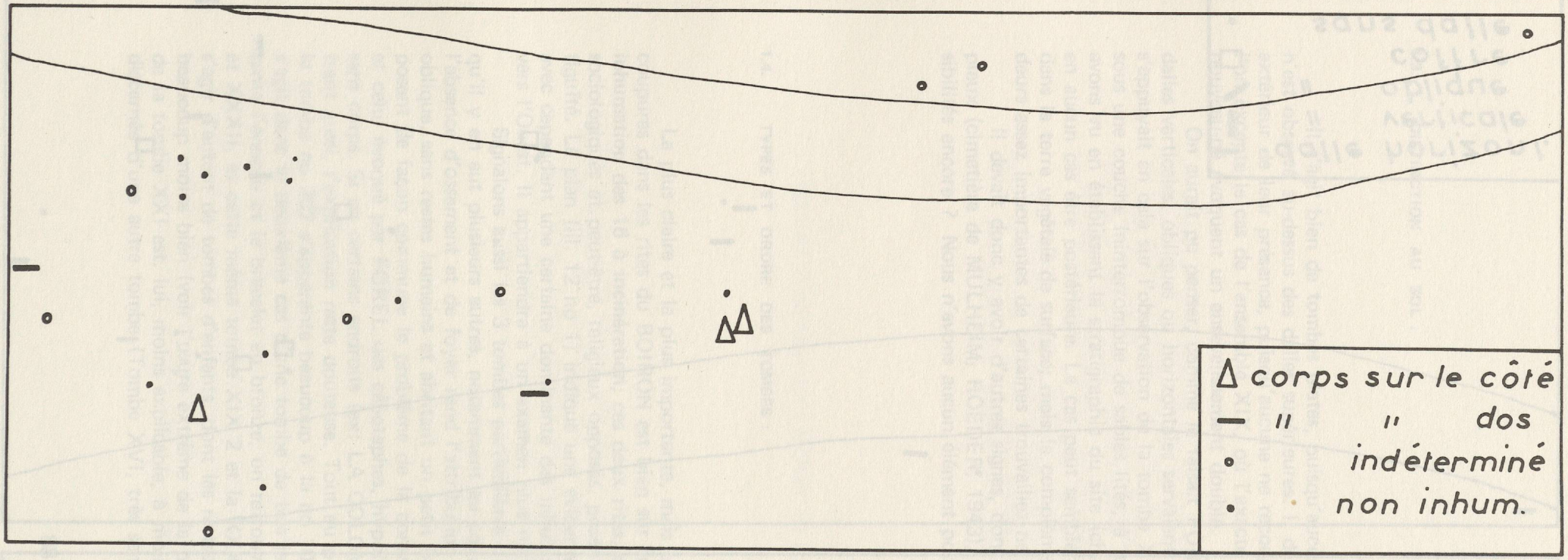

2/ Galets

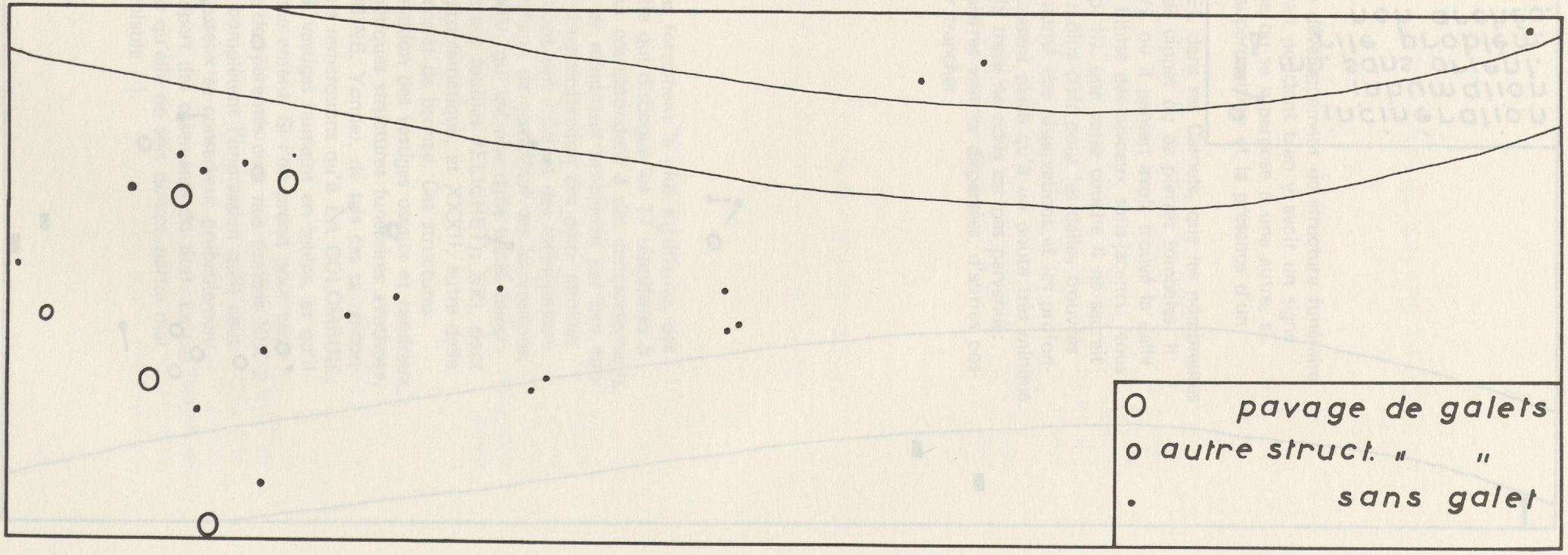

Illustration 14

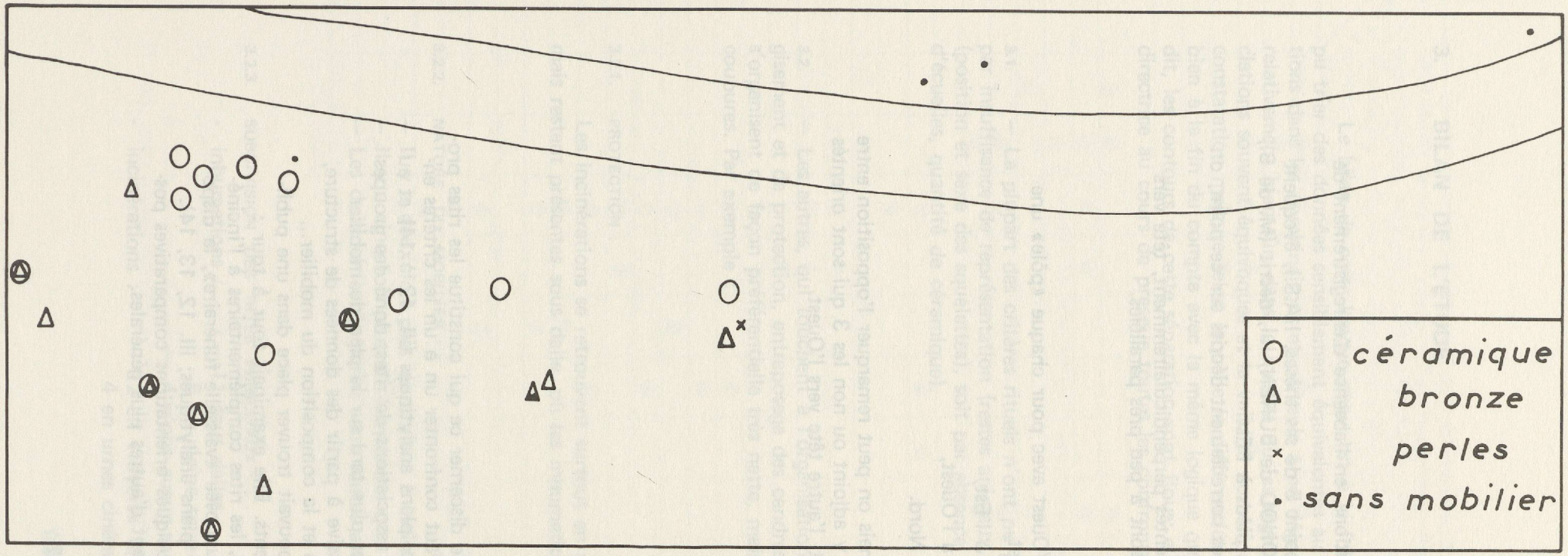

1/ Nature du mobilier

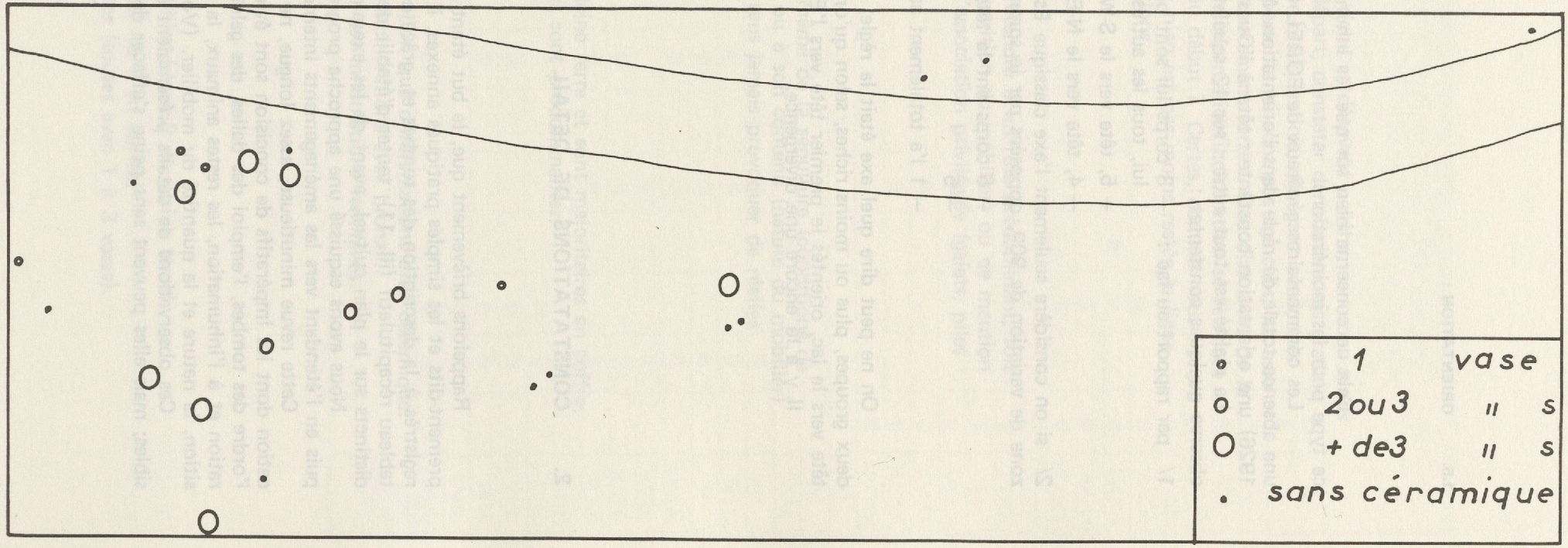

2/ Quantité de céramique

1.5. ORIENTATION :

Cela ne concerne bien sûr que les inhumations, en l'absence d'enregistrement de ce type pour les incinérations.

Les commentaires généraux de FOREL (point 5 de ses thèses, I.A.S.), évoquent une absence totale de règle dans l'orientation. MONOD de BUREN, lui, décrit (M. de B., 1926) une orientation constante : tête à l'Ouest, pieds à l'Est.

La réalité est tout autre : sur 12 squelettes correctement décrits sur ce point, on observe quelques constantes :

1/ par rapport au lac :
- 3 corps lui sont orientés perpendiculairemment, tête vers lui, tous les autres sont à peu près parallèles.
- 5, tête vers le S-W
- 4, tête vers le N-E.

2/ si on considère seulement l'axe classique Est/Ouest avec pour chaque «pôle» une zone de variation de 90°, opposées par le sommet,
- 6 corps ont la tête à l'Est,
- 5 " " à l'Ouest,
- 1 l'a totalement au Nord.

On ne peut dire quel axe était la règle, mais on peut remarquer l'opposition entre deux groupes, plus ou moins riches, selon qu'on y adjoint ou non les 3 qui sont orientés tête vers le lac, orientés le premier tête vers l'Est, l'autre tête vers l'Ouest.

Il y a là encore une divergence.

2. CONSTATATIONS DE DETAIL

Rappelons brièvement que, le but étant de discerner ce qui constitue les rites proprement-dits et les simples pratiques annexes, il faut confronter un à un les critères enregistrés à la description des tombes et, grâce aux plans analytiques (ill. 12 à 14) et au tableau récapitulatif (ill. 11), tenter d'établir des associations de rites, donc des groupes distincts sur le plan cultuel, avant de les examiner plus tard sur le plan du mobilier.

Nous avons esquissé une approche progressive à partir des données de structure, puis en l'étendant vers les aménagements internes et la composition du mobilier...

Cette revue minutieuse, assez longue, ne pouvait trouver place dans une publication dont les impératifs de concision sont évidents. Elle examinait tour à tour : l'ordre des tombes, l'emploi des dalles, des galets, les rites complémentaires à l'incinération et à l'inhumation, les restes animaux, la supposée «vaisselle funéraire», la disposition, la nature et la quantité du mobilier. (Voir plans analytiques; ill. 12, 13, 14).

Ces observations de détails présentaient quelques orientations comparatives possibles; mais elles peuvent sans peine s'effacer devant d'autres plus générales.

3. BILAN DE L'ETUDE

Le bilan de cette longue revue est à la fois riche et décevant : riche, car nous avons pu trier des données sensiblement équivalentes au départ, constater de nombreuses gradations dans les combinaisons et parvenir à en dégager quelques lois; décevant aussi, très relativement bien sûr, dans la mesure où les regroupements ne sont pas tranchés, les associations souvent équivoques et la validité numérique rarement forte... Que dire alors de la constatation majeure selon laquelle la différenciation inhumation/incinération se retrouve bien à la fin du compte avec la même logique qu'au début ? Certes, comme nous l'avons dit, les contours de cette séparation sont flous; elle n'en est pas moins restée la ligne directrice au cours de presque toutes les confrontations.

3.1. — La plupart des critères rituels n'ont pu prétendre à un rôle prédominant, soit par insuffisance de représentation (restes animaux, position du mobilier) ou de mention (position et sexe des squelettes), soit par absence d'association privilégiée (galets, piles d'écuelles, quantité de céramique).

3.2. — Les autres, qui touchent à l'organisation même de la sépulture (conditions de gisement et de protection, entreposage des cendres) ou à son contenu (nature du mobilier) s'organisent de façon préférentielle très nette, mais sans jamais provoquer de réelles coupures. Par exemple :

3.2.1. PROTECTION :

Les incinérations se retrouvent surtout en pleine terre et sont majoritaires en coffre, mais restent présentes sous dalle, où les inhumations sont prédominantes.

3.2.2. NATURE DU MOBILIER :

— Il y a deux fois plus de tombes à incinération que d'inhumations avec céramique.
— Il y a cinq fois plus d'inhumations que d'incinérations avec bronze.
— Les deux séries de perles sont toutes avec des inhumations féminines.

3.2.3. SUBDIVISION DES RITES PRINCIPAUX :

- inhumations : — 11 sous dalles
  5 en pleine terre
  — 4 n'ont aucun mobilier (dont 2 en pleine terre).
- incinérations : — 12 en «foyers» (dont les 3 en coffre)
  4 en urnes cinéraires (toutes avec 1 à 3 vases).

	inhumation	incinération	dalle(s)	coffre	pleine terre	galets	foyer cinéraire	urne cinéraire	mobilier près de la tête	vase sur les tibias	1 vase	2 ou 3 vases	+ de 3 vases	céramique	bronze	perles
A	●		●					●		●			●	●		
I	●		●											●		
VI	●		●						●			●	●	●		
IX	●		●			●						●	●	●		
XIX_2	●		●											●		
XXVIII	●		●													
XXX	●		●													
XXXI	●		●	●				●						●	●	
XXXIII	●		●					●				●	●	●		
XXXIV	●		●											●		
XXXVII	●		●					●							●	
XXVI	●			●				●			●		●	●		
B	●				●	●		●						●		
XXIV	●				●											
XXVII	●				●				●	●			●			
XXIX	●				●								●			
XXXV	●				●									●		
II		●		●		●	●					●	●	●		
XI		●		●			●					●	●			
XVII		●		●		●	●					●	●			
III		●			●	●	●					●	●			
IV		●			●		●				●		●			
V		●			●		●				●		●			
XIX_1		●			●		●					●	●			
XX_1		●			●			●			●		●			
XX_2		●			●		●					●	●			
XXII		●			●		●				●		●			
XXV		●			●			●				●	●			
VII		●	●					●				●	●			
XII		●	●				●								●	
XIII		●	●				●					●	●			
XVI		●	●			●		●				●	●			
XXXVI		●	●				●						●			
XXI					●	●					●		●			
XXXII			●											●		

Illustration 15

Tableau des détails rituels, classés par type

Il devient alors tentant de retrouver les 2 groupes définis après le premier stade de l'étude, mais avec quelques aménagements. En effet, tout, au niveau strict des rites, nous ramène à la coupure majeure inhumation/incinération; tout tourne autour d'elle, et aucune coupure valable ne lui est contraire. Remettons alors franchement ces deux options en tête de deux groupes, prenons les pour rites fondamentaux et organisons en fonction d'eux les autres rites ou pratiques. Nous arrivons à quelque chose que le nouveau tableau synthétique, classé (illustration 15), traduit.

3.3. PREMIER GROUPE : INHUMATIONS :

3.3.1. – SOUS-GROUPE 1 :

11 inhumations avec dalle(s), sans galet (sauf 1 cas), avec quantité moyenne de céramiques (4 cas de présence sur 11) mais plutôt abondantes (les 3 cas de plus de 3 vases), le plus souvent avec bronze (8 cas sur 11), avec les 2 seuls cas de perles, et association préférentielle de mobilier près de la tête (4 des 6 cas).
(Tombes A, I, VI, IX, XIX 2, XXVIII, XXX, XXXIII, XXXIV, XXXVII, XXXI).

3.3.2. – CAS DES 2 COFFRES

(XXVI et XXXI), tous deux avec mobilier près de la tête, absence de céramique et présence de bronze.

3.3.3. – SOUS-GROUPE 2 :

5 inhumations en pleine terre, sans galet, (sauf 1 cas), pauvre en tous les critères. (Tombes B, XXIV, XXVII, XXIX, XXXV).

3.4. SECOND GROUPE : INCINERATIONS :

3.4.1. – SOUS-GROUPE 3 :

3 incinérations en coffre, avec galets (2 fois sur 3), toujours en «foyers cinéraires», avec mobilier céramique abondant (plus de 3 vases) et parfois du bronze (1 cas). (Tombes II, XI, XVII).

3.4.2. – SOUS-GROUPE 4 :

6 incinérations, en pleine terre, en «foyers cinéraires», rarement avec galets (1 cas), avec plutôt de petites quantités de céramiques (3 des 4 cas à 1 vase, 2 cas à

2 ou 3 vases, 2 cas à plus de 3 vases), sans bronze. (Tombes III, IV, V, XIX 1, XX 2, XXII).

3.4.3. – SOUS-GROUPE 5 :

2 incinérations, en pleine terre, en urnes, sans galet, avec peu de céramique (1 fois 1, 1 fois 2 ou 3) et aucun bronze. (Tombes XX 1, XXV).

3.4.4. – SOUS-GROUPE 6 :

3 incinérations, sous dalle, en foyer, sans galet, à céramique variable (1 cas sans, 1 cas avec 2 ou 3, 1 cas à plus de 3); 1 fois 1 bronze. (Tombes XII, XIII, XXXVI).

3.4.5. – SOUS-GROUPE 7 :

2 incinérations, sous dalle, en urnes, parfois avec galets (1 cas), les 2 fois avec 2 ou 3 vases, sans bronze. (Tombes VII, XVI).

3.5. AUTRES :

– La tombe XXXII, comme nous l'avons vu, peut être hypothétiquement rapprochée des deux autres tombes d'enfant, mais le rite est inconnu.

– La tombe XXI, sans corps, peut être une partie mal reconnue à la fouille de la tombe XVI; deux raisons à cela : leur stratigraphie et leur aménagement sont exactement semblables (FOREL se sert même de la comparaison avec XVI pour décrire XXI); d'autre part, ces deux ensembles contiennent chacun un vase à épaulement dont les parois du col sont nettement concaves (deux seuls cas en contexte de la nécropole, avec celui, sensiblement différent de la tombe XXVI).

– La structure XIV est une dalle isolée, soit reste de tombe perturbée, soit ayant recouvert des vestiges non conservés, soit enfin, liée à un rituel non compris.

3.6. LES FOYERS NON CINERAIRES :

Rappelons les cas des Fouilles XV et XXIII, qui ont révélé de larges emplacements cendreux et charbonneux, sans mobilier ni restes osseux; elles peuvent être rapprochées de ces trouvailles fortuites rapportées par H. MONOD de BUREN (1926), de 15 à 20 foyers

répondant à la même description. Nous les décrivons dans l'historique des recherches (chapitre I). Si leur éloignement des tombes (300 à 400 m) est conséquent, leur situation à la base de la terre végétale pose un intéressant problème. Les 2 premiers cas au moins soulèvent le problème d'autres structures non funéraires mais liées aux rites de l'ensevelissement ou de la crémation; s'il est difficile d'y voir les emplacements de crémation (abscence d'os), on peut évoquer des feux liés à l'ordonnance des cérémonies funéraires.

3.7. REPARTITION PLANIMETRIQUE : (Ill. 16)

Si on retrouve sans trop de peine une certaine «prédilection» des inhumations pour la partie Est de la nécropole, on ne peut réellement préciser cette impression par l'examen de la répartition des 7 sous-groupes, qui n'obéit à aucune règle claire; tout au plus, le sous-groupe 4 confirme-t-il cette forte impression de parenté, que nous avions au début de l'étude.

4. CONCLUSIONS

Nous nous trouvions donc confrontés à 35 structures funéraires particulièrement diversifiées d'aspect et de pratiques rituelles; les variantes de disposition ou de composition étant fort nombreuses. La logique et l'observation immédiate tendaient à priori vers une distinction entre les rites fondamentaux de l'inhumation et de l'incinération. L'examen qui précède a montré le partage entre les divers éléments rituels : jamais exclusivement liés, le plus souvent également représentés dans l'un ou l'autre des groupes que l'on pouvait tenter de former, mais à quelques reprises pourtant, répartis préférentiellement, tant qualitativement que géographiquement.

Il est caractéristique de ce cimetière que les coupures que l'on aurait pu raisonnablement considérer comme majeures, tant sur la foi des exemples connus, que d'une hiérarchie implicite des préoccupations du rituel, leur accordant d'autant plus d'importance que l'on touchait de plus près aux restes humains, (mode d'entreposage des cendres, position du corps, emplacements particuliers du mobilier), ne trouvent aucune confirmation ferme ou quantitativement acceptable. Ce sont au contraire les détails de l'appareil funéraire (présence ou non de dalle ou de coffre, quantité et nature du mobilier), qui sont devenus signifiants. Nous ne pouvions donc faire moins que de les enregistrer comme tels.

Selon l'importance des autres critères nous avons proposé quelques sous-groupes. Remarquons, si nous voulons n'en rester qu'aux données des chiffres, le caractère «purement» rituel, donc déterminant pour la caractérisation de ces groupes de ce que nous venons de nommer les «détails de l'appareil funéraire» et le simple rang de pratiques occasionnelles des autres critères.

En y regardant de plus près, il n'y a rien là de surprenant. Il eut été étrange que la **coupure inhumation/incinération** n'ait pas une importance capitale; nous l'avons déjà dit, il y a là trop grande différence de comportement fondamental pour qu'il y ait hasard

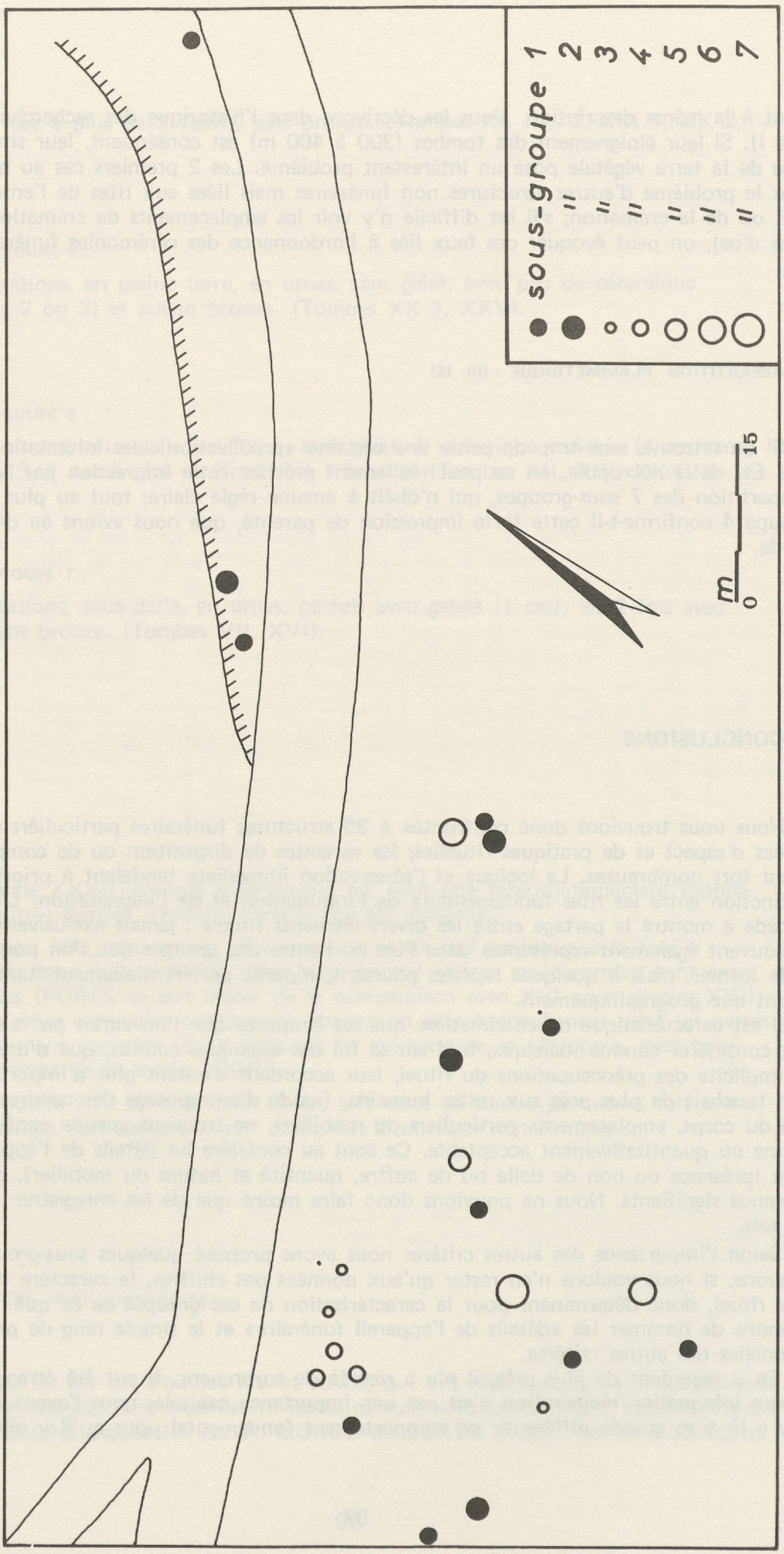

Illustration 16 : Plan de répartition des différents sous-groupes

ou simple «option facultative». Mais, ce qu'il faut retenir, et c'est la leçon de ce chapitre, c'est que **cette coupure est cultuelle**; nous pourrions même dire «au moins cultuelle»; ce qui n'implique pas qu'elle se retrouvera sur le plan culturel que nous n'appréhenderons avec clarté que dans l'étude de sa tranche matérielle, c'est à dire du mobilier; la typologie apportera une information complémentaire, combattant, recoupant ou modifiant celle-ci.

Nous pouvons considérer aussi à ce stade le repli, voire la disparition de la visée chronologique. Si nous étions à priori fondés à attendre des coupures rituelles ou typologiques une segmentation du temps pour la période considérée, nous constatons que

1/ les premières nous répondent sur le terrain strictement cultuel, qui n'est en rien forcément lié au temps,

2/ les secondes risquent de n'offrir qu'une diversification formelle ou technologique,

3/ à supposer que des groupes clairs ressortent, nous n'aurons aucune certitude de la nature chronologique de l'évolution et encore moins du sens de cette dernière.